



À PIED, À L'ÉCOLE !

GUIDE DE DÉMARRAGE

Table des matières

A. PRÉAMBULE	3
B. INTRODUCTION	5
C. COMMENT METTRE EN PLACE UN PÉDIBUS ?	7
Étape 1 : Identification et information des acteurs	8
Étape 2 : Réalisation d'un état des lieux	15
Étape 3 : Promotion du projet	20
Étape 4 : Mise en place	25
Étape 5 : Formation pour tous et vérification des lignes	29
Étape 6 : Lancement	35
Étape 7 : Évaluation et pérennisation du projet	37
D. COMMENT ÊTRE AIDÉ, DAVANTAGE INFORMÉ ?	42
E. RÉFÉRENCES	43

LÉGENDE



OBJECTIFS



ACTIONS



CONSEILS



OUTILS

REMARQUE

Ce guide s'adresse à toutes et tous, sans distinction de genre. S'il a été décidé de ne pas utiliser l'écriture inclusive, c'est uniquement pour des raisons de lisibilité et de fluidité de lecture.

Le Pédibus, PAS À PAS

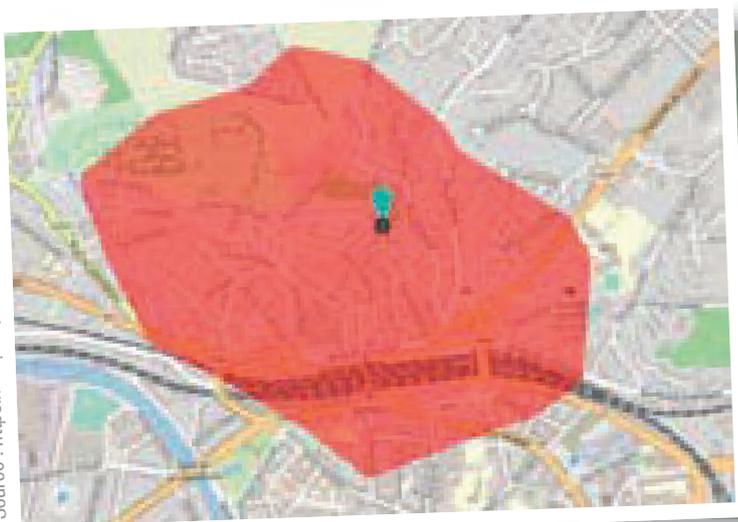
A. PRÉAMBULE

La marche est un mode de déplacement universel. Peu coûteuse, non polluante, source de bienfaits pour la santé, elle est accessible à presque tous, sans discrimination de revenus.

Cependant, la marche est un mode de déplacement trop souvent négligé.

Or ses bienfaits sont nombreux : elle permet une activité physique qui réduit la sédentarité, peut prévenir l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Elle contribue à la réduction de la pollution par une diminution du trafic automobile et permet d'augmenter les relations sociales entre les personnes pour rendre nos espaces publics plus conviviaux et vivants.

Source : <https://maps.openrouteservice.org>



On s'imagine souvent être trop lents à pied. Or les adultes et adolescents parcourent en moyenne 1 km en 12 minutes, et les enfants en 16 à 25 minutes pour les plus jeunes.

La zone rouge sur la carte, représente un rayon de 1 km, adaptée au relief, autour d'un point donné, comme une école.

Aujourd'hui, grâce aux préoccupations en matière de mobilité, de santé, d'environnement, de sécurité routière et de convivialité, les modes actifs (marche, vélo et trottinette) retrouvent leur place dans les déplacements quotidiens, et notamment scolaires.

Se rendre à l'école à pied présente plusieurs avantages :

- **Moins d'embouteillages** et donc moins de stress d'être en retard pour les parents et enfants ;
- contribution à une **meilleure qualité de l'air** aux abords de l'école ;
- **activité physique** pour les petits et grands...

La liste des bienfaits est longue. Ce guide les reprend en détail ci-dessous.

L'objectif de ce guide est de faciliter la mise en place d'un Pédibus dans votre école et de vous amener vers la réussite de votre projet.

COMMENT ?

- en vous proposant une méthode pas à pas ;
- en vous fournissant des documents adaptables à votre situation et des outils de communication ;
- en mettant à votre disposition du matériel promotionnel et opérationnel.

Comme il faut procéder par étapes pour créer un Pédibus, ce guide est structuré dans un ordre spécifique qui correspond à ces différentes étapes :

1. Identification et information des acteurs
2. Réalisation d'un état des lieux
3. Promotion du projet
4. Mise en place du Pédibus
5. Formation pour tous et vérification des lignes
6. Lancement du Pédibus
7. Évaluation et pérennisation du projet.

Chacune de ces étapes est rédigée sous forme de fiche méthodologique. Vous les trouverez ci-après.

Si vous souhaitez également **bénéficier des documents** (courriers, questionnaires...) **et outils de communication, complétez le formulaire**. Vous aurez ainsi accès à toute la **Boîte à outils**. Cette boîte comprend plus de 20 documents téléchargeables auxquels il est possible d'apporter votre touche personnelle (logos de l'école et de la commune, etc.). Vous trouverez le formulaire sur le site mobilite.wallonie.be, cliquez sur le logo EMSR de la page d'accueil et puis sur l'onglet Pédibus.



Enfin, en plus de ces outils téléchargeables, le Service public de Wallonie peut vous fournir **sur commande** :

- Chasubles pour enfants ;
- Chasubles pour accompagnants.

B. INTRODUCTION



UN PÉDIBUS, C'EST QUOI ?

Avant de se lancer dans les étapes de construction du projet, nous vous livrons une petite définition du concept.

Un Pédibus c'est un groupe d'écoliers à pied, encadré par des **adultes formés**, qui emprunte une ligne précise. Ces enfants sont accompagnés en toute sécurité et arrivent à l'heure à l'école. Comme un bus, une ligne de Pédibus a un **itinéraire, différents points d'arrêt et un horaire déterminé**.

Le temps de parcours ne doit pas dépasser 15 à 20 minutes, en ce compris les temps d'arrêt. On parle de maximum **1 km** de trajet.

Au point de départ, l'adulte est seul ou accompagné d'enfants démarrant avec lui. Les enfants habitant trop loin de l'école pour venir directement à pied peuvent être conduits à un arrêt Pédibus.

Plusieurs lignes peuvent desservir une même école.

Si les Pédibus sont plus fréquents le matin, il est également possible de les organiser en fin de journée scolaire. Dans ce cas, le Pédibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend un parent.

Libre à vous de créer un Pédibus pour 1 seul ou plusieurs jours par semaine.

Les adultes responsables, accompagnant les Pédibus, peuvent être des parents, des enseignants, des grands-parents ou du personnel communal affecté spécifiquement à cette tâche. Chaque situation est différente.

Dans tous les cas, nous recommandons que les accompagnateurs soient consciencieusement formés. À ce sujet, des informations vous sont fournies dans ce guide et dans la Boîte à outils.

LA DIFFÉRENCE AVEC UN RANG PIÉTON ?

On parle d'un rang piéton pour mentionner un groupe d'élèves accompagné d'un adulte, **partant tous ensemble d'un lieu de rassemblement** et allant directement, **sans arrêts**, vers l'école ou, à la fin de la journée, vers un endroit bien précis (garderie par exemple).

POURQUOI UN PÉDIBUS ?

Le Pédibus présente des avantages pour les différents acteurs.



LES ENFANTS

- gagnent en autonomie ;
- pratiquent une activité physique régulière ;
- arrivent plus éveillés à l'école ;
- acquièrent une meilleure connaissance des quartiers traversés et des règles de sécurité routière ;
- expérimentent une activité hors des murs de l'école ;
- ont la possibilité de se faire de nouveaux amis et d'appartenir à un groupe (enfants d'âges différents et d'autres classes) ;
- partagent des moments privilégiés entre copains.



LES PARENTS

- sont libérés des trajets vers l'école. Ils gagnent un temps précieux, peuvent utiliser d'autres moyens de transport que la voiture pour aller travailler (transport en commun, covoiturage, vélo) ;
- sont rassurés par l'encadrement mis en place ;
- bénéficient d'une solution plus économique ;
- peuvent collaborer au projet en devenant accompagnateurs.

L'ÉCOLE

- voit ses abords plus sécurisés. Il y a moins de voitures et de stationnements anarchiques ;
- bénéficie d'une amélioration de la qualité de l'air et d'une mobilité plus fluide ;
- gagne en convivialité ;
- se mobilise autour d'un projet fédérateur.

LE QUARTIER



- vit avec moins de pollution, moins de bruit, moins de stress, moins de conflits de voisinage dus aux véhicules mal garés ;
- profite d'une amélioration de la convivialité entre parents et voisins de l'école.

L'ENVIRONNEMENT



- est moins pollué ;
- subit moins de nuisances sonores.

POUR UNE COMMUNE, CES PROJETS

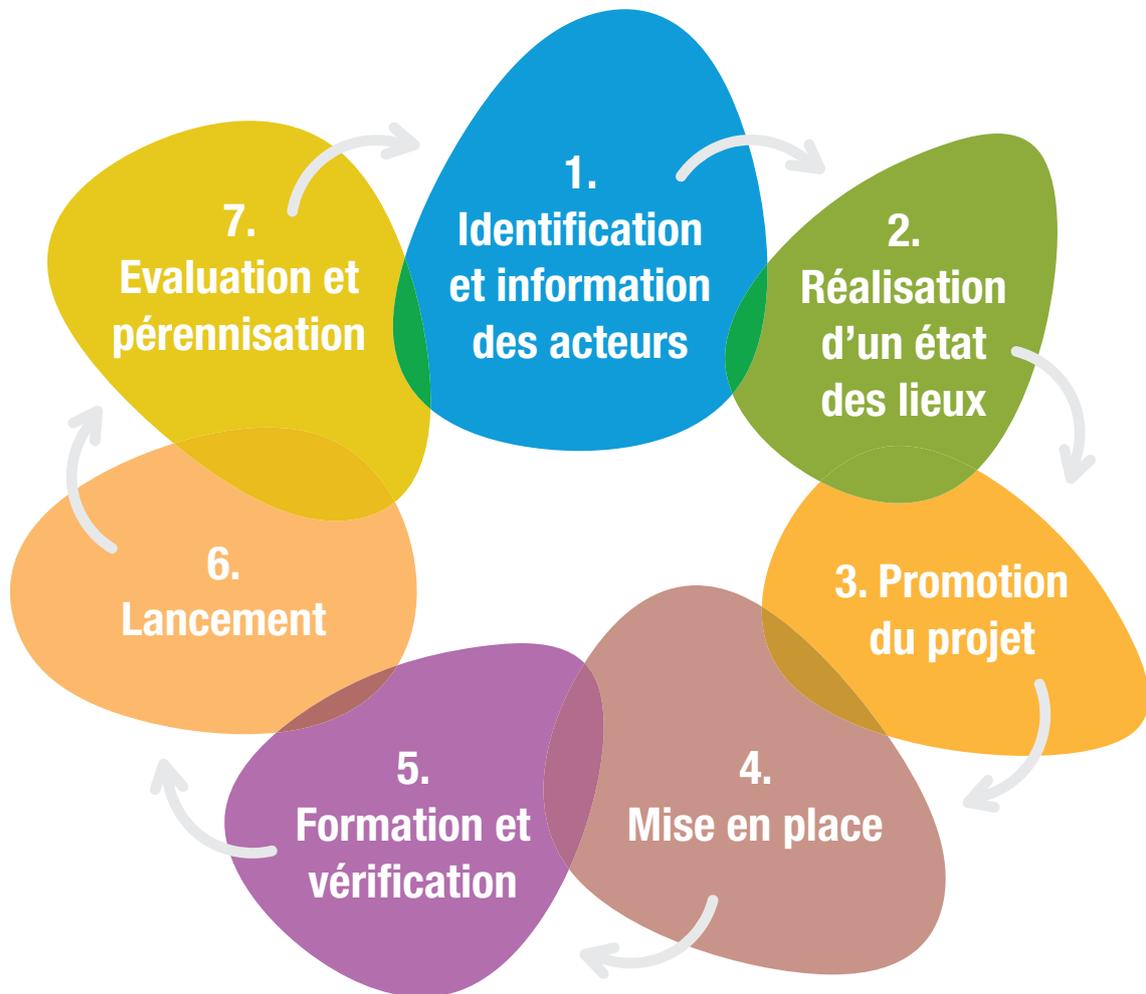
- revitalisent la vie sociale dans les quartiers ;
- améliorent la sécurité routière et la qualité de vie du quartier ;
- permettent de cibler les zones où de nouveaux aménagements de cheminements piétons sont nécessaires pour plus de confort et de sécurité ;
- sont une belle vitrine de projets de mobilité active mis en place par l'administration.

C.

COMMENT METTRE

EN PLACE UN PÉDIBUS ?

Ci-après, vous trouvez une illustration des étapes ainsi que les différentes fiches. Un, deux, trois, c'est parti !

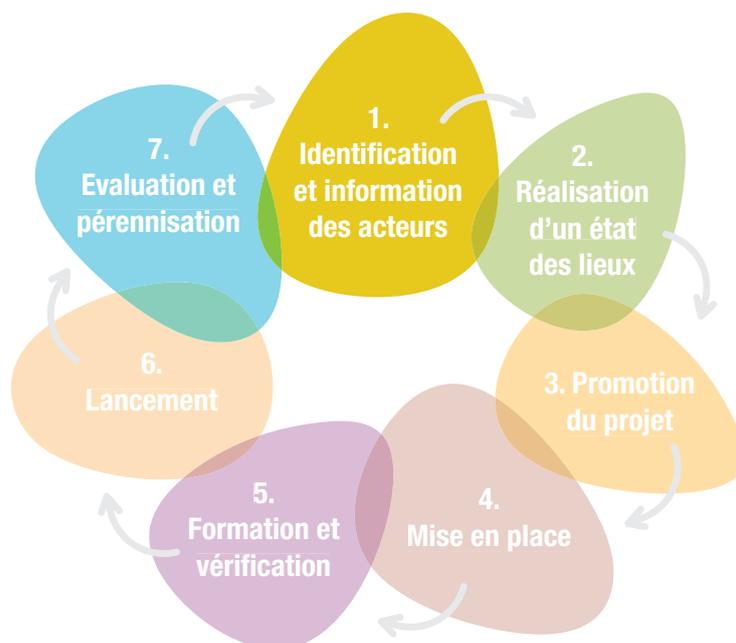


ÉTAPE 1

IDENTIFICATION & INFORMATION DES ACTEURS

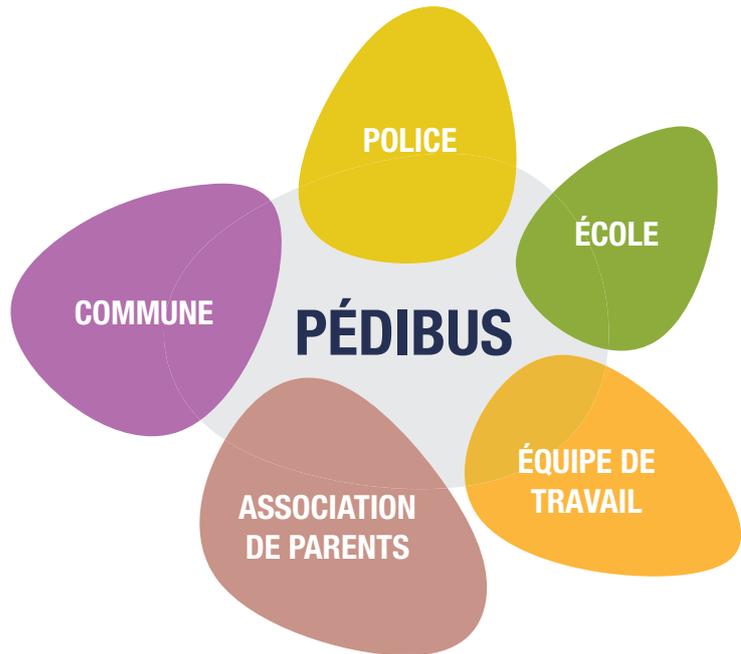


Qui sont les acteurs?
Comment ne pas en oublier?
Comment informer un large public?



IDENTIFIER LES ACTEURS QUI INTERVIENNENT

L'initiative peut venir de parents, d'enseignants, de la direction de l'école, de la commune ou de toute autre personne. Pour porter ce projet, regroupez-vous.



Constituer une équipe.



- Identifiez toutes les personnes qui pourront porter le projet avec vous.
- Invitez ces personnes à une réunion d'information.
- Informez le plus grand nombre, ainsi vous saurez qui sont les personnes souhaitant concrètement s'impliquer.

Voici une liste non exhaustive de personnes qui pourront vous aider :

- tous les enseignants ;
- la direction de l'école ;
- les parents (via l'association des parents s'il y en a une, le comité des fêtes...) ;
- le personnel communal (conseiller en mobilité...) ;
- la police ;
- des élus communaux ;
- des riverains de l'école.

La direction d'une école et les enseignants constituent un relais pour informer les parents et les enfants (distribution de documents via le carnet de communication des élèves, communication via le site de l'école, etc.). Ils peuvent aider à identifier les parents les plus motivés et impliquer les enfants.



- Une bonne communication indiquant le but, la date et le lieu de la réunion est primordiale.
- Certains parents ne peuvent pas être présents lors de la réunion ? Laissez-leur la possibilité de participer : installez une boîte à idées, invitez-les à faire des suggestions ou à poser leurs questions en ligne s'il existe un site internet ou sur la page Facebook de l'école ou via un mail. Envisagez une possibilité de participer à distance par visioconférence...



- Un courrier - invitation type.
- Le design des affiches A3

PRÉSENTER LE PROJET À CES ACTEURS

Les courriers ont été distribués, vous avez reçu des réponses et vous connaissez le nombre de personnes qui viendront à la réunion. Cette première réunion d'information est primordiale.



- Expliquer la démarche.
- Répondre aux questions, apaiser les inquiétudes.
- Former une équipe de travail et définir l'implication de chacun.
- Etablir une première liste d'accompagnateurs.



- Se préparer en lisant les autres fiches de ce guide. Vous serez plus à même de répondre aux questions suivantes :
 - Comment choisir les lignes/ les trajets du Pédibus ?
 - Combien d'enfants sont intéressés ?
 - Qui accompagne les enfants ?
 - Quelles responsabilités ?
 - Comment s'assurer que ce n'est pas dangereux ?
 - Etc.
- Noter les noms des personnes désireuses de s'impliquer.



- Si vous pouvez inviter un parent ou enseignant témoin d'un Pédibus, ce sera utile et intéressant. Pour cela contactez la Cellule EMSR au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39 ou par e-mail à emsr@spw.wallonie.be qui vous renseignera sur les Pédibus existants. Retrouvez aussi des témoignages d'écoles ayant mis en place un Pédibus sur le site mobilite.wallonie.be, cliquez sur le logo EMSR de la page d'accueil, et ensuite l'onglet REPORTAGES VIDÉO.
- Laissez s'exprimer les attentes et inquiétudes, cela vous servira pour adapter votre communication et la mise en place du Pédibus rencontrera moins de freins.



1.3

CONSTITUER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

La première réunion de présentation du projet a eu lieu. Vous avez noté les noms des personnes motivées, parfait ! À présent : constitution de l'équipe, car comme vous l'aurez compris, il est impossible de mener ce projet seul.



Atteindre la composition minimum de l'équipe :

- quelques enseignants ;
- la direction de l'école ;
- quelques parents.



- Ajouter à votre liste de noms, ceux des personnes qui souhaitent faire partie de l'équipe et qui n'ont pas pu être présents à la première réunion.
- Une fois l'équipe constituée, organiser au minimum 3 rencontres :
 - Une réunion pour décider du fonctionnement de votre équipe : quelles tâches, comment les répartir, quel planning, signer une charte entre vous, etc. Nous vous y aidons via les fiches et les outils.
 - Une seconde réunion à mi-parcours, pour savoir comment avancent les tâches, pour connaître les résultats des enquêtes et de l'analyse de terrain, pour cibler votre prochaine communication, les actions à entreprendre, etc.
 - Une troisième réunion en fin de projet pour évaluer celui-ci. Ce sera le moment de voir comment modifier si nécessaire et pérenniser le Pédibus.
- Désigner 1 ou 2 coordinateurs. L'important est de travailler ensemble, toutefois nous vous proposons de choisir 2 coordinateurs afin que la charge de travail ne soit pas trop lourde et que l'un d'eux puisse s'absenter ponctuellement sans que le projet en pâtisse.



Idéalement, outre la direction, des enseignants et des parents, essayez d'avoir dans votre équipe :

- une personne de l'administration communale ;
- un élu communal ;
- un policier ;
- des riverains ;
- un membre de l'association de parents.

DÉFINIR LE PLANNING

Il y a plusieurs manières de faire un planning : un rétroplanning, un simple calendrier, un document qui vous indique la durée à prévoir par tâche, etc. Important à savoir : 4 à 6 mois sont nécessaires pour organiser le projet et l'expérimenter !



- Se fixer des objectifs concrets à atteindre, étape par étape.
- Avoir un outil de référence accepté par tous et facile à suivre.



Partez du planning proposé dans la Boîte à outil et adaptez-le.



Tenez compte :

- du jour de votre 1^{ère} réunion de travail d'équipe ;
- du jour du lancement du Pédibus ;
- d'une date pour l'évaluation ;
- des congés scolaires, qui mettent en suspens le Pédibus ;
- des tâches sur le terrain ;
- de la récolte et analyse des données.



Un exemple de planning

RÉPARTIR LES DIFFÉRENTES TÂCHES

Il y a 4 types de tâches. Elles sont expliquées en détail dans les fiches.



- Gagner du temps et de l'efficacité.
- Avoir un outil de travail clair et connu par tous.



- Répartir les différentes tâches selon les intérêts et forces de chacun.
- Lister toutes les tâches auxquelles vous pensez. Voici les 4 types de tâches dont nous vous parlons :

- **Sondage, analyse du terrain et recherche d'itinéraires** : via des enquêtes, diagnostics, grilles d'analyse, vous pourrez établir l'état des lieux de la situation actuelle. Ces documents sont fournis dans la Boîte à outils. Ils vous aideront pour ensuite définir les lignes, les lieux d'arrêt, les points d'amélioration en termes de sécurité routière sur les lignes, etc., en collaboration avec la commune.

- **Organisation et administration** : gestion des courriers, des inscriptions des élèves et des accompagnateurs, analyse des enquêtes, définition des horaires, des assurances, commande des équipements...

- **Communication et promotion** : recrutement des accompagnateurs, des élèves, réflexion sur les actions festives liées à l'inauguration du Pédibus.

- **Sensibilisation et formation des élèves et des accompagnateurs** : nous proposons une auto-formation pour les accompagnateurs via un petit manuel. Pour les enfants, nous suggérons aux enseignants de former leurs élèves à la sécurité en tant que piétons. Afin de vous aider dans cette tâche, vous trouverez un petit manuel dans la Boîte à outils sur la page web <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-etablissement-scolaire/education-mobilite-et-securite-routiere-emsr/enseigner-lemsr/outils-pedagogiques/brochures.html>



Si vous souhaitez des conseils ou davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter la cellule EMSR par e-mail à emsr@spw.wallonie.be, ou par téléphone au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39.



- Document informatif sur les assurances.
- Manuel d'auto-formation à l'attention des accompagnateurs
- Information pour trouver un petit manuel "guide" pour aider les enseignants dans la tâche de formation des élèves.

1.6 SIGNER UNE CHARTE



Assurer la collaboration de tous les membres de l'équipe.



Rédiger une charte en collaboration avec l'équipe.



Utilisez la charte proposée pour l'adapter à vos besoins.

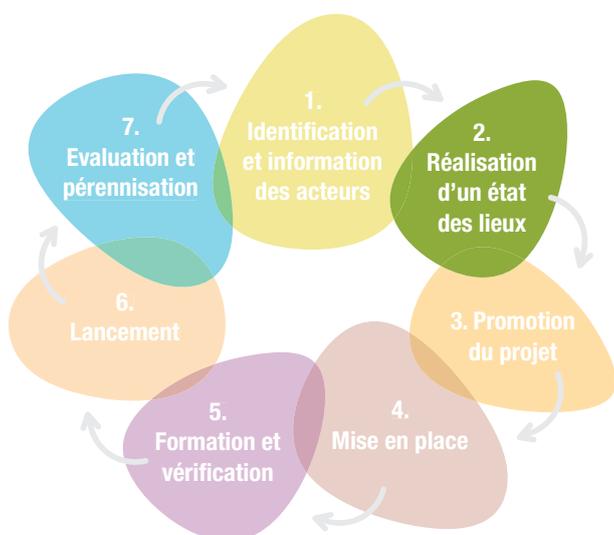


Un exemple de charte.

ÉTAPE 2

RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux se fait via la récolte d'informations grâce aux questionnaires/sondages et au travers d'une analyse sur le terrain.



2.1

RÉCOLTER DES INFORMATIONS VIA DES QUESTIONNAIRES/SONDAGES

Connaître les habitudes et pratiques de déplacement des parents et/ou grands-parents.



- Étudier leurs façons de se déplacer habituellement (par observations et via le questionnaire).
- Identifier les résistances qui empêchent les enfants de marcher vers l'école et en quittant l'école et y trouver des réponses objectives.
- Synthétiser les attentes des parents en termes de mobilité.
- Diffuser les informations concernant les modes de transports disponibles pour se rendre à l'école et les parkings existants aux abords de l'établissement.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Créer un questionnaire ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Envoyer les documents.
- Analyser les réponses.



- Vous pourrez présenter les résultats lors d'une réunion avec le Pouvoir Organisateur et lors d'une réunion de parents.
- Pensez à transmettre rapidement les résultats aux personnes ayant répondu, par un affichage, un courrier ou sur la page web de l'école, etc.



- Le courrier
- Le questionnaire

Effectuer un sondage auprès des parents, grands-parents, voisins et commune pour identifier des accompagnateurs potentiels.



- Récouter les noms et coordonnées des futurs accompagnateurs.
- Connaître le nombre d'accompagnateurs potentiels et leurs adresses.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Envoyer les documents.
- Créer un listing de contacts



- **Gardez cette liste de contacts pour les années à venir, elle pourra toujours vous servir.**
- **Vous avez trop de personnes pour un quartier ? Gardez néanmoins toutes les personnes motivées: les remplaçants sont utiles et certaines personnes accepteront peut-être de démarrer le Pédibus hors de leur quartier.**



- Le courrier pour les parents/grands-parents
- Le courrier pour les voisins

Découvrir les habitudes en mobilité et stationnement de toute l'équipe pédagogique.



- Etudier leurs modes de déplacement pour venir à l'école (par observations et via le questionnaire).
- Identifier les réticences qui les empêchent d'utiliser un autre mode de transport que la voiture
- Identifier les enseignants motivés qui pourraient rejoindre l'équipe de travail ou devenir accompagnateurs.
- Synthétiser les attentes et inquiétudes de l'équipe pédagogique dans la mise en place de ce projet.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Créer un questionnaire ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Distribuer le questionnaire.
- Analyser les réponses.



- **Prenez aussi en compte la direction et les maîtres spéciaux qui se déplacent sur plusieurs implantations.**
- **Vous pourrez présenter les résultats lors d'une réunion avec le Pouvoir Organisateur et lors d'une réunion de parents.**
- **Pensez à transmettre rapidement les résultats aux personnes ayant répondu, par un affichage, un courrier ou sur la page web de l'école, etc.**



Le questionnaire

2.2

ANALYSER LE TERRAIN



C'est parti, on marche et on observe. On pense connaître le quartier proche de l'école, les rues, mais est-ce vraiment le cas ?



- Appréhender de façon objective les problèmes posés par l'accompagnement des enfants en voiture.
- Observer autrement et tenir compte de nombreux détails utiles pour vos choix de lignes du Pédibus, en termes de sécurité, praticabilité, distance, etc.
- Appréhender la situation et imaginer des tracés d'itinéraire.



- Adapter la grille d'analyse fournie aux spécificités de l'école.
- Se munir d'une carte et d'une grille d'analyse identique pour tous.
- Demander à la direction la liste d'adresses des élèves. Respecter l'anonymat, les noms et prénoms sont inutiles.
- Localiser l'école et les domiciles des élèves.
- Reporter toutes les informations récoltées sur la carte (voir exemple ci-après).

A. IDENTIFIER LES LIGNES ET LES ARRÊTS POSSIBLES DU PÉDIBUS

Grâce aux informations obtenues, déterminez les zones d'habitation les plus denses et les trajets les plus fréquentés.



SUR QUOI SE BASER ?

- Les distances domiciles-école.
- Gardez en tête que le trajet ne doit pas dépasser 1 km à 1,3 km. Il faut raisonner en temps de parcours: 15 à 20 minutes de marche maximum pour ceux qui habitent le plus loin de l'école. Calculez environ 8 minutes de marche pour 500 mètres.
- Déterminez les itinéraires les plus appropriés et décrivez-les précisément (nom des voiries, endroits de passage, de traversée, etc.).
- Faites valider les trajets auprès de votre commune (agent de quartier, conseiller en mobilité ou toute autre personne apte à le faire).
- Identifiez les rues où la densité et/ou la vitesse du trafic peuvent représenter un danger pour un groupe d'enfants. Pour ce faire, utilisez des codes de couleurs (rue dangereuse : rouge, etc.).

Exemple de représentation d'une carte avec lignes et arrêts.

POUR IDENTIFIER LES LIEUX D'ARRÊT :

- Comptez entre 4 à 7 arrêts selon la distance.
- Tenez compte de l'espace disponible aux abords des arrêts. Les arrêts du Pédibus se situeront à proximité des domiciles. Il doit y avoir suffisamment de place pour permettre au groupe d'attendre confortablement et en sécurité.
- Les arrêts peuvent être situés près de zones de stationnement, permettant ainsi aux parents excentrés de confier leurs enfants ou même d'accompagner le convoi à partir de cet arrêt.
- Mettez-y quelque chose de visuel pour être repérable (panneau, marquage au sol par exemple...)
- La distance entre les arrêts doit être assez équitable.

B. OBSERVER ET ANALYSER LES ABORDS DE L'ÉCOLE, LES PARCOURS DES LIGNES POTENTIELLES.

Il vous est demandé de parcourir le périmètre scolaire, les possibles lignes choisies sur carte, de relever les points dangereux et d'identifier les améliorations possibles. Pensez à les illustrer avec des photos.

Vous pouvez également faire des comptages (par exemple: la circulation dans un sens, les 2 sens, quelle vitesse; le nombre de places de stationnement et de dépose minute) avant et pendant la phase de lancement du Pédibus.

LES POINTS D'ATTENTION À AVOIR QUAND VOUS SEREZ SUR LE TERRAIN :

- Les parcours doivent privilégier les rues à faible circulation et avec un trafic motorisé évoluant à vitesse modérée ou des rues avec de larges trottoirs.
- Dans les centres, les itinéraires doivent comporter de bons trottoirs, suffisamment larges (au moins 1,50m) non encombrés par des poubelles, poteaux ou autres.
- Dans les villages, où les trottoirs sont plus rares, choisissez de préférence les itinéraires passant par des rues avec accotements ou des sentiers.
- Veillez à la présence de passages piétons ou, à défaut, d'endroits de traversées piétonnes en sécurité.
- Observez s'il y a un éclairage (pour l'hiver).
- La distance entre les arrêts doit être assez équitable.



- Pensez à étudier l'accessibilité de l'école aux heures de pointes, évaluez :
 - le nombre de voitures stationnées avec le moteur en marche ;
 - le nombre de voitures en double file ;
 - la présence d'enfants qui pourraient être cachés par les voitures en stationnement ou par un bus scolaire ;
 - etc.
- Vous pouvez demander d'effectuer cette évaluation avec le personnel communal (services communaux tels que mobilité, voirie). Les points critiques dans les environs immédiats de l'école doivent être traités en priorité (traversées dangereuses, trottoirs trop étroits...). Si ces points ne peuvent être résolus pour le lancement du Pédibus, il est utile d'en tenir compte :
 - pour l'évaluation du Pédibus et faire une demande officielle à la Commune ;
 - pour éviter d'emprunter cet itinéraire ;
 - pour demander un aménagement provisoire, si c'est possible.



Les grilles d'analyse

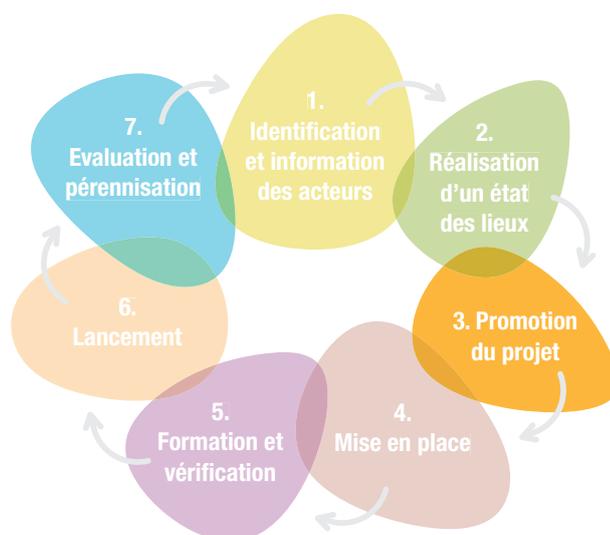
ÉTAPE 3

PROMOTION DU PROJET



PROMOTION

Si vous souhaitez que le Pédibus fonctionne et entraîne un changement de comportements, il est primordial de faire connaître votre projet.



3.1

MOBILISER ET RECRUTER LES ACCOMPAGNATEURS

Sans eux, rien ne se passera. Il faut chercher à recruter le plus grand nombre d'accompagnateurs. Même si au début peu de personnes sont mobilisées, lancez-vous. L'expérience démontre que les projets débutent souvent avec peu de monde pour très vite s'agrandir.



Recruter et motiver des accompagnateurs.



A. RECRUTER

- Rédiger un courrier reprenant les lignes, les arrêts, les horaires et demander les disponibilités.
- Contacter les associations de parents d'élèves.
- Informer les parents.
- Distribuer des tracts devant l'école aux parents, grands-parents, etc.
- Organiser des réunions pour en parler à l'équipe d'enseignants.
- Choisir des accompagnants présentant les qualités suivantes :
 - avoir le sens des responsabilités ;
 - avoir le sens de l'accueil ;
 - avoir une personnalité suffisamment assertive ;
 - connaître le monde des enfants ;
 - n'avoir aucun antécédent judiciaire ;
 - être réguliers et ponctuels.



- N'oubliez pas le bouche à oreille... un pensionné, un voisin.
- Demandez à la commune si elle peut mettre du personnel à votre disposition (ALE, gardien de la paix, agent de prévention et sécurité, etc.)
- Recrutez 1 adulte pour un groupe de 12 enfants maximum. L'idéal serait : un adulte devant le groupe pour ouvrir la marche et un derrière ou sur le côté pour rassembler le groupe et le sécuriser.



B. RAPPELER LES RÈGLES ET PROCÉDURES ÉLÉMENTAIRES

- Rappeler les règles du code de la route applicables pour les piétons en toutes circonstances.
- Rappeler les règles particulières applicables pour les déplacements en groupe.
- Expliquer la procédure à suivre en cas d'incapacité d'un accompagnateur, d'accident d'élève.
- Pour faciliter les choses et que tout se passe bien, former les accompagnateurs.
- Créer une charte pourra vous aider.



C. PRÉSENTER LE MATÉRIEL

Annoncer le matériel et les documents qu'ils recevront, cela rassure et motive :

- chasuble. A commander à la cellule EMSR au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39 ou par e-mail à emsr@spw.wallonie.be ;
- panneaux temporaires, pour la phase de lancement. À imprimer depuis la boîte à outils ;
- une liste des élèves à prendre en charge (pour chaque jour et chaque arrêt) ;
- les horaires aux arrêts ;
- une liste avec des numéros des remplaçants, personnes de référence à l'école, coordinateurs du projet, numéros d'urgence, etc. ;
- autres.



- Organisez une réunion/formation avec un agent de police pour les accompagnateurs.
- Chouchoutez-les. Organisez 1 ou 2 fois par an, une réunion d'échanges entre eux et un moment un peu plus festif.



- Le courrier avec des informations et le formulaire d'inscription.
- Le modèle pour des dépliants personnalisables.
- Le modèle pour les affiches A3.
- Le design pour les panneaux.

3.2

MOBILISER LES ÉLÈVES PARTICIPANTS

Pour que le Pédibus prenne, impliquez les enfants. Plus ils sentent qu'ils sont porteurs d'un projet, plus ils souhaitent y participer et motiver les copains. C'est une manière de les rendre responsables et acteurs. Le Pédibus peut également servir de base pour des activités et leçons sur la sécurité routière et la mobilité durable. C'est aussi une façon amusante de répondre aux exigences des programmes de mathématiques, éducation physique, éveil, français, etc.

Essayez d'obtenir un maximum de participants de tous les niveaux. Les enfants doivent tous être en capacité de marcher une certaine distance et avoir un certain rythme. Pensez à la distance à parcourir et aux horaires, si le groupe comprend des élèves de maternelle. Les élèves de 3 à 12 ans peuvent participer au Pédibus, à condition qu'ils soient accompagnés jusqu'à l'endroit où les parents les déposent d'habitude.



Encourager les enfants à s'inscrire.



- Planifier une tournée des classes pour parler du projet aux enfants. Les plus grands peuvent expliquer aux plus jeunes.
- Présenter les propositions de lignes et demander l'avis des élèves.
- Diffuser les propositions d'itinéraires et des arrêts auprès des parents. Ce courrier invite également les parents à inscrire leurs enfants pour le Pédibus et leur propose de devenir accompagnateur. Prévoir un coupon-réponse, afin d'évaluer le nombre de participants et de propositions d'accompagnateurs.
- Expliquer qu'une "formation" à la marche en toute sécurité pour les enfants est prévue.



- Informez les personnes s'occupant de la garderie. Elles risquent d'avoir des questions des parents. Laissez-y des documents qui peuvent être distribués.
- Affichez les trajets dans les couloirs de l'école, aux endroits proches de la garderie et du point de rendez-vous des parents (hall d'entrée, valves).



- Un courrier type aux parents avec les informations pratiques (date du lancement, itinéraires, horaires,...)
- Un manuel "guide" pour aider les enseignants dans la tâche de formation des élèves.



3.3 MOBILISER LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Si un tel projet est porté par tout le corps enseignant et le Pouvoir Organisateur, vous en ferez un succès.



- Faire l'unanimité. C'est pourquoi il est impératif de bien communiquer avec tous.
- Des enseignants motivés pourront mieux motiver leurs élèves et les parents.
- En faire un projet d'école.



- Diffuser des informations en interne.
- Organiser une réunion de concertation à ce sujet.



Un canevas de concertation avec tout le personnel de l'école.

ÉTAPE 4

MISE EN PLACE

4.1

COMPILER LES INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES



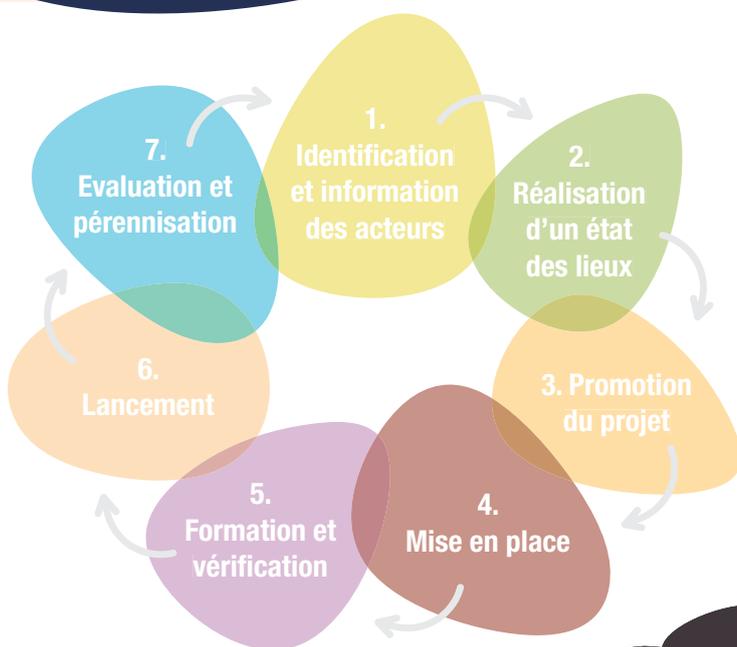
Confirmer ou annuler les trajets selon le nombre d'enfants inscrits et d'accompagnateurs disponibles.



Dès la réception des inscriptions, analyser ces données et répartir le nombre d'élèves en fonction des arrêts, des lignes.



Le tableau pour compiler les inscriptions.



Les lignes ne doivent pas obligatoirement fonctionner tous les jours de la semaine, ni toute l'année. Donnez de la souplesse au démarrage et laissez le projet s'amplifier dans le temps.



Identifier les lignes, les arrêts et les horaires.



- **Définir les lignes, c'est tenir compte de tout ce que vous avez récolté comme informations :**
 - la localisation des enfants ;
 - la localisation et la disponibilité des accompagnateurs ;
 - les distances ;
 - les contraintes du parcours (plusieurs traversées de rue, passage par un trottoir étroit, etc.).
- **Définir les horaires en fonction :**
 - de la distance entre le domicile de l'enfant qui habite le plus loin de l'école et l'école ;
 - du rythme de marche des enfants de maternelle (soit 3 km/h) ;
 - d'une rigueur. Ils doivent être aussi stricts que ceux d'un système de transport en commun. Les enfants ne doivent pas être obligés de courir pour éviter d'arriver en retard à l'école.
- **Définir les arrêts en fonction :**
 - de l'espace disponible aux arrêts. Il doit s'agir d'un lieu disposant de la place suffisante pour permettre au groupe d'attendre confortablement et en sécurité ;
 - des domiciles des élèves inscrits au Pédibus ;
 - des zones de stationnement, permettant aux parents excentrés de participer au projet.



- Il sera nécessaire de tester ces lignes avec des enfants et accompagnateurs avant le démarrage du projet.
- Gardez en tête que le trajet ne doit pas dépasser 1 km à 1,3 km. Il faut raisonner en temps de parcours : 15 à 20 minutes de marche maximum pour ceux qui habitent le plus loin de l'école. Calculer environ 8 minutes de marche pour 500 mètres.
- Comptez entre 4 à 7 arrêts selon la distance.



Le tableau pour l'organisation d'une ligne de Pédibus.

4.3

RÉPERTORIER LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE



- Assurer le bon déroulement du projet.
- Organiser les commandes et l'achat du matériel nécessaire.



- **Commander au Service public de Wallonie :**
 - des chasubles pour les enfants participants ;
 - des chasubles pour les accompagnants.
- **Demander chez Tous à Pied :**
 - la banderole ;
 - Les posters (aussi disponibles parmi les outils à télécharger) ;
 - Les panneaux pour les arrêts (aussi disponibles parmi les outils à télécharger).
- **si besoin, demander en prêt à la Commune :**
 - des barrières Nadar pour sécuriser certains lieux ou trottoirs en attendant des piquets définitifs, par exemple.



Veillez à passer votre commande à temps, car il faut tenir compte du temps de livraison.

4.4

SENSIBILISER ET ÉDUIQUER LES ÉLÈVES À LA MOBILITÉ PIÉTONNE

On est tous piétons ! Que ce soit les futurs participants au Pédibus ou les autres élèves.

Pour aller à la boulangerie, au club de sport, chez un ami, lors de déplacements scolaires et même pour faire quelques mètres de la voiture jusqu'à l'école.

La marche est un mode de déplacement actif que chacun utilise toute sa vie.



- Sensibiliser les élèves aux alternatives à la voiture.
- Les rendre acteurs de leur mobilité.



Voici différentes idées d'activités à faire avec les élèves en lien avec la mobilité piétonne et l'analyse de terrain :

- Faire une observation des abords de l'école en termes de sécurité, de praticabilité, d'aménagements.
- Enquêter sur la mobilité à l'école : les élèves, les enseignants, les autres membres du personnel...
- Etablir une grande carte et y indiquer les domiciles des enfants de la classe, voire de l'école. Sur papier ou sur ordinateur, etc.
- Réfléchir aux droits et devoirs des piétons, aux spécificités d'un jeune piéton par rapport aux adultes.
- Réaliser des comptages, le matin et en fin de journée, des enfants utilisant les modes actifs (vélo, à pied, trottinette).
- Emprunter des livres et/ou des jeux de société en lien avec la mobilité.
 - Via Le Réseau Idée : la valise pédagogique mobilité - www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques
 - via l'asbl Empreintes : Optimove - formation@empreintes.be
 - Via l'asbl Tous à Pied : le jeu du piéton, le Code du P'tit Piéton : Info@tousapied.be
 - etc.

4.5

CRÉER ET METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE TEMPORAIRE



- Rendre le projet visible dans les quartiers.
- Donner une visibilité aux groupes, au Pédibus en mouvement.
- Identifier clairement les arrêts.



- Imprimer ou créer un visuel pour les arrêts par un panneau spécifique indiquant les heures de départ, par exemple.
- Tracer un dessin ou écrire quelque chose sur le sol.



- Veillez à ce que vos panneaux temporaires soient imperméables.
- Mettre des ballons aux lieux d'arrêt pour bien identifier ceux-ci et rendre l'action festive.
- Utiliser les posters, la banderole...



Un design pour vos panneaux, libre à vous d'en créer un autre.

ÉTAPE 5

FORMATION POUR TOUS ET VÉRIFICATION DES LIGNES



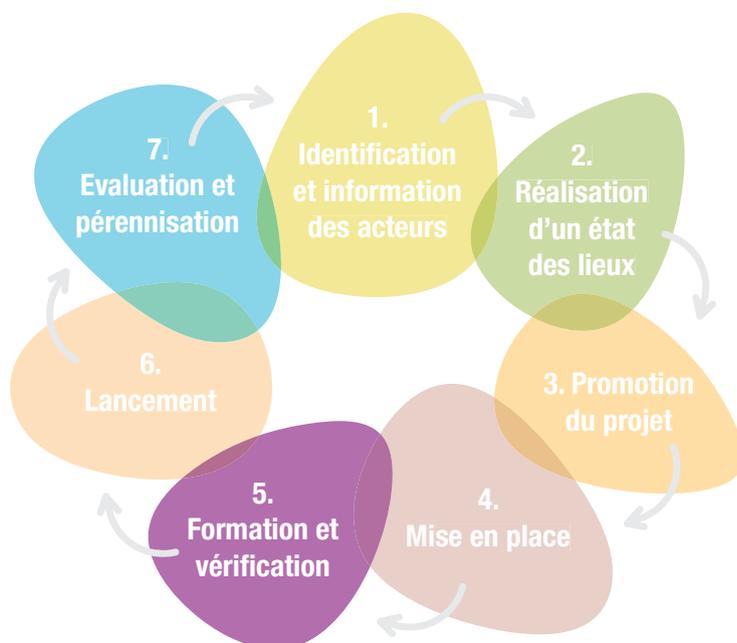
5.1

FORMER LES ACCOMPAGNATEURS

Il est impératif que les accompagnateurs soient formés à l'accompagnement en rue et à la traversée sécurisée d'un groupe d'enfants.

Quelques idées de formules pour les former :

- 1) donner aux accompagnateurs un manuel pour s'auto-former et prévoir une séance pour répondre aux éventuelles questions qui en découleront ;
- 2) réunir les accompagnateurs pour une formation donnée par l'un de vous avec l'aide de la police.



- S'assurer que les accompagnateurs aient toutes les compétences et connaissances pour réaliser leur mission.
- Permettre au groupe d'accompagnateurs de s'appropriier le projet et de se sentir plus compétents lors de la gestion du Pédibus.
- Rassurer les accompagnateurs et les parents.



- Donner le manuel d'auto-formation.
- Dispenser la formation.
- Contacter la police ou une association.



- Réunissez les accompagnateurs, c'est aussi une occasion de se rencontrer.
- Si vous choisissez la formule "réunion", c'est l'occasion :
 - de leur donner leur matériel ;
 - de leur demander d'apporter un certificat de bonnes vies et moeurs.



Le manuel d'auto-formation à l'attention des accompagnateurs.

5.2

SIGNER UNE CHARTE AVEC LES ACCOMPAGNATEURS

La charte des accompagnateurs est essentielle et obligatoire. En voici quelques exemples :



Pour le bon fonctionnement de la démarche, l'accompagnateur s'engage à :

- assurer l'accompagnement les jours et les créneaux horaires pour lesquels il a donné son accord ;
- respecter la procédure en cas d'indisponibilité exceptionnelle ;
- être à l'heure exacte à son premier arrêt ;
- respecter le code de la route et les règles de conduite d'un groupe d'enfants ;
- créer un climat de bienveillance et répondre à la confiance que lui accordent les parents qui lui confient leurs enfants ;
- informer le coordinateur du projet de tout dysfonctionnement fragilisant la sécurité du groupe ;
- etc. //



- Permettre à chacun de s'engager à participer au Pédibus.
- Expliquer les rôles et responsabilités de chacun.
- Fixer les règles à suivre pour le bon déroulement du Pédibus.



- Rédiger une charte ou adapter le projet fourni.
- L'imprimer et l'envoyer ou la distribuer lors d'une réunion.
- Faire signer la charte pour accord, par tous.



Une charte type.

5.3

CONFIRMER L'INSCRIPTION, COMMUNIQUER LES INFORMATIONS PRATIQUES ET SIGNER UNE CHARTRE AVEC LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS



- Obtenir la confirmation des inscriptions des enfants qui participeront au Pédibus ainsi que les jours où ils l'utiliseront.
- Fournir les informations pratiques (arrêts, horaire, jour de départ, accompagnateurs...) pour assurer un bon déroulement.
- Définir pour l'enfant ce qu'il peut et ne peut pas faire sur l'itinéraire.
- S'assurer de l'accord des parents (via signature d'une charte) pour la prise en charge de leur(s) enfant(s) et s'assurer de la bonne compréhension, par les parents, des règles du projet.



- Rédiger un courrier et le distribuer.
- Informer avec précision : les lignes, les horaires, le nom de la personne accompagnatrice et les procédures mises en place avec les accompagnateurs.
- Veiller à recevoir toutes les chartes signées, AVANT la phase de lancement du Pédibus.



- **Accompagnez le courrier d'un plan et /ou des photos des accompagnateurs (attention, ayez l'accord de ces derniers).**
- **Faites une copie des chartes afin d'en donner un exemplaire signé aux parents et aux enfants.**



- Un courrier type pour les parents.
- Une charte pour les enfants et parents.

5.4

FORMER LES ÉLÈVES PARTICIPANTS



- Rappeler les règles du code de la route applicables pour les piétons en toutes circonstances et des règles particulières pour le déplacement à pied seul et en groupe.
- Rappeler la conduite à tenir en cas d'accident d'élève ou de l'accompagnateur.



- Former les élèves.
- Contacter la police pour vous aider dans cette étape.
- Demander à une association spécialisée dans ce domaine pour venir dans les classes.



Informez la direction et les parents de veiller au poids des cartables des élèves. Le cartable doit être léger et, de préférence, porté sur le dos. Certains cartables pèsent parfois jusqu'à 30 % du poids de l'enfant, alors qu'il ne devrait pas dépasser 10 % .



Un manuel "guide" pour aider les enseignants dans cette tâche.

5.5

ÉQUIPER LES PARTICIPANTS ET ACCOMPAGNATEURS

Vous pouvez recevoir des chasubles pour les élèves participants et pour les accompagnateurs.

Vous ne les avez pas encore commandées ?
Contactez la cellule EMSR au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39
ou par e-mail à emsr@spw.wallonie.be



5.6

COMMUNIQUER LES ASPECTS PRATIQUES AUX ACCOMPAGNEURS

Une fois que les accompagnateurs ont suivi la formation nécessaire, il est important de voir avec eux les aspects pratiques du Pédibus auquel ils vont participer.



- Informer les accompagnateurs de leurs responsabilités, de ce qu'ils doivent faire dans telle ou telle situation, des personnes à contacter, etc. ;
- Communiquer aux accompagnateurs les informations pratiques telles que les horaires, la liste des élèves...



- Expliquer ou réexpliquer leurs responsabilités et le fonctionnement des assurances.
- Donner la liste avec les coordonnées de tous les accompagnateurs sur la ligne dont ils ont la responsabilité ou de toutes les lignes (à vous de voir).
- Donner une « feuille de route » sur laquelle sont récapitulées toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de leur Pédibus:
 - les horaires (de départ et aux arrêts);
 - l'heure de début et fin de l'école;
 - le numéro de téléphone du coordinateur, de l'école et des services d'urgence;
 - le nom ou le numéro de la ligne;
 - les noms des enfants inscrits avec l'arrêt et l'horaire de prise en charge et/ou de leur dépose;
 - la période de validité du document (d'un mois à l'autre le nombre et le nom des enfants peut changer);
 - les coordonnées des parents et fournir leurs coordonnées aux parents (à vous de décider).
- Donner la procédure lors d'arrêt éventuel du Pédibus en cas de très mauvais temps :
 - le coordinateur du projet appelle les accompagnateurs ou les accompagnateurs connaissent la règle;
 - l'école, le coordinateur ou l'accompagnateur appelle les parents;
 - une chaîne téléphonique entre parents peut se mettre en place.
- Donner la procédure en cas d'indisponibilité :
 - confier la gestion des remplacements occasionnels à une personne responsable de cette tâche au sein de votre équipe/de l'école;
 - donner ou non la charge à l'accompagnateur qui est dans l'indisponibilité de trouver un remplaçant 24h à l'avance.
- Donner la procédure en cas de problème sur le trajet :
 - prévenir l'école, le parent, le coordinateur, un service d'urgence si besoin ; qui prévient qui ?



Il peut être utile de prendre toutes ces décisions en concertation avec les accompagnateurs, mais rien ne vous y oblige.



- Un document avec des informations sur les assurances.
- Un courrier avec les informations (horaires et règles) pour les accompagnateurs.

5.7

TESTER LES ITINÉRAIRES AVEC LES ACCOMPAGNATEURS ET LES ÉLÈVES



Dernière étape avant le lancement du projet.



- S'assurer d'une plus grande adhésion d'élèves et de parents à votre projet.
- Rassurer les accompagnateurs.
- Rassurer certains enfants et parents.
- Vérifier la sécurité et la faisabilité des parcours.



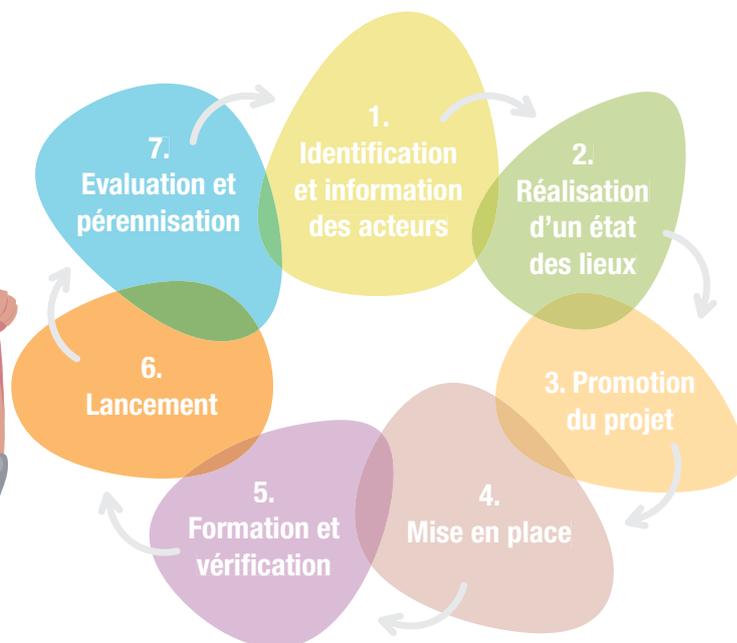
- Organiser une sortie en petit groupe avec au minimum les élèves participants.
- Organiser une reconnaissance des lignes avec les accompagnateurs.
- Partir en reconnaissance soit de leur ligne respective, soit de toutes les lignes.



- Il peut être utile d'organiser cette reconnaissance des lignes avec l'ensemble des élèves de l'école. Cela donnera peut-être l'envie à d'autres élèves de s'inscrire.
- Organiser de préférence ces reconnaissances avec les enfants et les accompagnateurs. Cela sera l'occasion pour les enfants de rencontrer leurs accompagnateurs.
- Vous pouvez aussi organiser une marche d'essai rassemblant parents, enfants et accompagnateurs sur l'entièreté des itinéraires. Cela permet également de faire la connaissance des différents acteurs.

ÉTAPE 6

LANCEMENT



6.1

INAUGURER LE PÉDIBUS

La phase de lancement est importante !

Votre projet va être pour la première fois visible. C'est cette phase qui doit permettre de montrer ce qui fonctionne et ce qui doit être modifié.

Vous pensez avoir peu de personnes mobilisées? Il faut se lancer pour tester et montrer que cela fonctionne.



- Montrer que cela marche.
- Montrer à tous qu'aller à l'école à pied est un geste simple et accessible, solidaire, pédagogique et écologique.
- Récolter des informations sur le fonctionnement de votre Pédibus.

- Choisir LA date de lancement.
- Annoncer l'évènement : dépliants, affiches, banderoles, articles pour la presse...
- Prévoir minimum 2 semaines de lancement ; 1 mois c'est mieux.
- Disposer des chasubles pour les accompagnateurs et les enfants.
- Veiller à ce que les enfants soient bien équipés et que le poids des cartables soit raisonnable.
- Rendre les trajets et arrêts visibles et identifiables en peignant par exemple les tracés au sol ou en accrochant des panneaux, etc.
- S'assurer que le jour J, les accompagnateurs ont leur "feuille de route" avec les informations et leurs chasubles.
- Penser à relever les premières impressions (enfants, accompagnateurs, parents, voisinage...)
- Accompagner les lignes avec une animation festive, par exemple :
 - un petit-déjeuner offert aux enfants et accompagnateurs arrivant à l'école la première semaine ou le premier jour ;
 - un concours de dessins / poèmes / photos sur le Pédibus avec l'organisation d'une exposition ;
 - un jeu de piste sur la mobilité pour tous les élèves ;
 - un stand « Pédibus » lors de la Fête de l'école ;
 - une chanson créée à cet effet ;
 - etc.



6.2

COMMUNIQUER VERS LA PRESSE

Diffuser l'information un maximum.



Se faire connaître par la presse locale.



- Inviter tous les partenaires du projet (parents d'élèves, enseignants, directeurs d'école, élus, voisins...)
- Inviter les médias à suivre le lancement du projet.
- Rédiger un article pour le site internet de l'école, la page Facebook, dans le journal communal ou le bulletin d'information de l'école.



- Mentionnez le jour de lancement, la durée de votre action, le nom de l'école, l'adresse de l'école, les lieux d'arrêts, les horaires et les personnes que la presse peut contacter.
- Mentionnez si vous avez des activités festives.



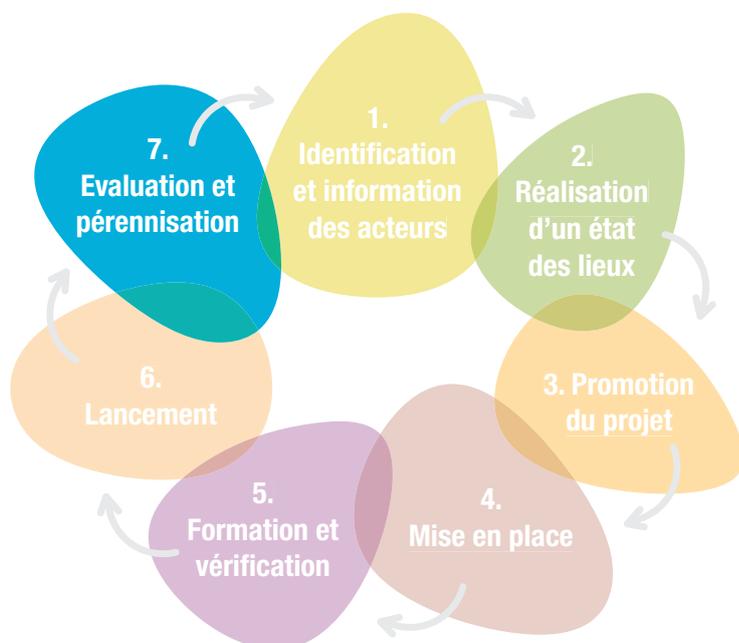
- Un exemple de communiqué de presse et d'invitation pour la presse.
- Un exemple d'invitation pour les officiels

ÉTAPE 7

ÉVALUATION ET PÉRENNISATION DU PROJET



Cette étape permet d'évaluer le projet : ses enjeux, les résultats de cette première expérience, les difficultés éventuelles et les solutions proposées. Certains ajustements sont parfois nécessaires. Grâce à cette analyse, votre projet pourra vivre plus facilement dans la durée.



- S'inscrire dans la durée.
- Garder les accompagnateurs motivés.
- Avoir plus d'enfants inscrits.
- Estimer l'impact de la mise en place du Pédibus.
- Faire le point sur les éléments à rectifier ou à améliorer.

7.1

ÉVALUER ET DÉFINIR LES POINTS À AMÉLIORER



- Ecouter ce qu'en disent les différents acteurs.
- Distribuer un questionnaire à tous les acteurs.
- Récolter et analyser ces informations.
- Analyser la vision des enfants, pourquoi pas via la collaboration des enseignants : compte rendu ou article de journal, création de slogans, etc.
- Prévoir une réunion avec l'équipe de travail pour :
 - mettre en avant ce qui a bien fonctionné ;
 - identifier les points de sécurité qui restent problématiques ;
 - adapter au besoin des lignes et arrêts : parcours trop longs ou certains peuvent être allongés pour inclure davantage d'élèves, etc. ;
 - déterminer les jours possibles à ajouter si le Pédibus n'est pas quotidien ou le moyen de le rendre flexible pour s'adapter aux possibilités des parents ;
 - etc.



Prenez en considération tous les retours: les appréciations, les implications ou les désistements et toutes les idées.



Un questionnaire type.

7.2

ÉVALUER LES COMPORTEMENTS ET LE RESPECT DES ÉVENTUELLES NOUVELLES INFRASTRUCTURES



- Évaluer si les comportements en termes de mobilité active changent.
- Évaluer si les aménagements pour la sécurité, même temporaires ont été respectés.
- Étudier toutes les modifications à apporter.
- Faire un bilan de l'implication de chaque acteur; des problèmes rencontrés ou attentes insatisfaites.



- Envoyer des questionnaires.
- Revoir les chartes au besoin.
- Impliquer la commune et la police au besoin.



Des formulaires d'évaluation

7.3

RELANCER LE PÉDIBUS AVEC UNE COMMUNICATION DES AJUSTEMENTS



Avoir de nouveaux inscrits : enfants et accompagnateurs.



- Rédaction d'un courrier pour communiquer les changements aux acteurs et à tous les parents de l'école. Cela peut motiver de nouveaux participants.
- Prévoir des communications, des événements pour relancer le Pédibus en début d'année et/ou de saison.
- Relancer les engagements (accompagnateurs et enfants) et en créer de nouveaux lors d'une nouvelle année scolaire.
- Recruter de nouveaux accompagnateurs pour assurer la stabilité du Pédibus :
 - relancer vos actions du point 3.1. ;
 - placer un panneau d'affichage devant l'école, insérer une annonce sur le site internet ou dans le bulletin d'information de l'école, etc. ;
 - distribuer des feuillets devant l'école pour relancer la dynamique ;
 - organiser des réunions en invitant les parents témoins, des intervenants externes.



- Privilégiez aussi le contact direct qui est la seule manière de décider certains parents.
- Pour le recrutement, n'oubliez pas d'alimenter le bouche-à-oreille.



Un exemple de courrier.

7.4

DÉFINIR DES ACTIONS DE PÉRENNISATION RÉGULIÈRES À DESTINATION DES ÉLÈVES, PARENTS, ACCOMPAGNATEURS



- Maintenir la motivation et l'implication la plus large possible.
- S'assurer que votre projet dure dans le temps et reprend d'année en année.
- Se faire connaître dans la continuité par les médias.



Liste d'actions de relance et de pérennisation.



Voici quelques actions clés. Une liste plus fournie figure dans la Boîte à outils

- Créer des actions de communication dynamique et ciblée.
- Veiller à récolter le point de vue des différents acteurs.
- Recruter, toujours recruter...
- Évaluer au minimum 1x/an.

Une signalétique définitive ou amovible, nous semble utile. Conscients que réaliser des supports définitifs sur toute la ligne est coûteux, nous proposons un design pour les panneaux. Si vous préférez un marquage au sol à la place des panneaux, voire en plus, n'hésitez pas à vous inspirer des dessins des panneaux pour ce marquage au sol. Le Collège communal doit approuver votre choix de signalétique définitive et le financer.



- **Décider du matériel définitif avec la commune :**
 - panneaux : télécharger le design du panneau Pédibus ;
 - marquage au sol, parfois moins coûteux.
- **Signaler chacun des arrêts :**
 - soit avec des panneaux amovibles ;
 - soit une peinture au sol (des empreintes de pas ou tout autre signe distinctif choisi, pourquoi pas, par les enfants).
- **Prévoir à l'école un panneau de carton ou en bois sur lequel est affiché le parcours de la ligne, les horaires, etc. Mentionnez par exemple :**
 - le nom de la ligne ;
 - le trajet emprunté par la ligne ;
 - le nom des arrêts ;
 - les horaires aux arrêts ;
 - les noms et coordonnées de l'accompagnateur de la ligne (et de son remplaçant).



Identifier les itinéraires des lignes de Pédibus et les arrêts.



- Une matérialisation se fait en général au point de départ du Pédibus par un signe marquant, visible par les enfants, parents comme par les habitants.
- Ces panneaux peuvent être amenés à changer de place d'une année scolaire à l'autre. C'est pourquoi pensez à une fixation amovible.
- Si vous utilisez un marquage au sol, prévoir de pouvoir effacer l'ancien emplacement et le placer au nouvel endroit déterminé. Il doit être de qualité pour éviter de le refaire trop souvent. Le dessin peut avoir fait l'objet d'une recherche par les enfants.



Le design des panneaux.

7.6

DEMANDER LES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR RÉSOUDRE UN PROBLÈME DE SÉCURITÉ SUR LES LIGNES ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Grâce à l'étape 2 "Réalisation d'un état des lieux", vous avez peut-être découvert des abords d'école insécurisés ou un problème de sécurité sur une des lignes. Cela peut être : un trottoir, une traversée de rue, un tournant, la vitesse trop importante dans une rue empruntée, etc.

Durant la phase de lancement, prévoyez des aménagements temporaires pour y remédier.

Après évaluation, vous saurez déterminer l'utilité d'aménager durablement ces endroits.



- Avoir des lignes sécurisées pour des déplacements en groupe d'enfants, mais au final, pour tous les citoyens.
- Avoir des abords de l'école plus sécurisés et adaptés aux piétons.



- Lister les endroits dangereux, à risque et propositions de solutions.
- Envoyer un courrier à la commune avec une demande claire.
- Inviter le personnel de la commune et les élus sur le terrain. Rien de tel qu'une prise de conscience.



SACHEZ QUE

- Le placement de nouveaux panneaux n'est jamais suffisant pour améliorer la sécurité routière.
- Un passage piéton, s'il est simplement dessiné sur le sol sans autre aménagement, ne garantit que peu de sécurité aux piétons.

Vous voilà bien outillé pour démarrer votre Pédibus. Bonne marche !

D. COMMENT ÊTRE AIDÉ, DAVANTAGE INFORMÉ ?

Vous ne trouvez pas réponse à votre question ?
Vous souhaitez des compléments d'information ?

CONTACTEZ LA CELLULE EMSR DU SPW

081/77 30 77 ou 0478/28 33 39
ou emsr@spw.wallonie.be



E. RÉFÉRENCES

-Région Wallonne, "Le Guide Pédibus Gamah".

http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/etablissement%20scolaire/pedibus_gamah.pdf

-La Délégation régionale Bretagne de l'ADEME , " La Brochure Carapatte-Caracycle, à pied ou à vélo vers l'école", 2007.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/carapatte-caracycle.pdf>

-Réseau Mille Pattes.org , "Le Guide méthodologique Pédibus/vélobus - Le Réseau Mille-Pattes, une autre façon d'aller à l'école", .

http://www.reseaumillepattes.org/attached/Guide_mthodologique_Rseau_Mille_Pattes.pdf

-Carapattes.org, Les fiches du leur site internet.

<http://carapattes.org/wakka.php?wiki=Ressources>

-Trottibus.ca, Société canadienne du cancer, "Le Guide Trottibus - French Reader",

http://www.trottibus.ca/wp-content/uploads/GuideTrottibus_french_reader.pdf

-Fondation La Main à la Pâte, avec la ville de Brest, "Pédibus en bref, à pied sur le chemin de l'école". https://www.fondation-lamap.org/sites/default/files/upload/media/minisites/projet_transports/

[medias/partie-III/pedibus/pedibus_fiches_outils.pdf](https://www.fondation-lamap.org/sites/default/files/upload/media/minisites/projet_transports/medias/partie-III/pedibus/pedibus_fiches_outils.pdf)

-Centre de ressource en écomobilité.org, "Guide méthodologique Pédibus-vélobus", 2012.

<http://www.ecomobilite.org/Guide-methodologique-Pedibus-Velobus>

LES SITES INTERNETS

carapattes.org/wakka.php?wiki=Accueil

www.onlymoov.com/infos-deplacements/la-marche-a-pied/pedibus-marchons-ensemble-vers-lecole/

www.pedibus.ch

www.trottibus.ca

www.ecomobilite.org

www.fondation-lamap.org



À PIED, À L'ÉCOLE !

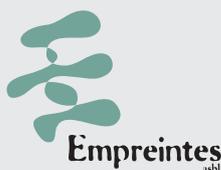
REMERCIEMENTS:

La cellule Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) du SPW
pour la coordination et les relectures

M. Binet, d'Ethias, pour ses précieux conseils

Rédaction : les ASBL Tous à Pied et Empreintes

Mise en page : jeromeculot.be



tous à pied



La copie est autorisée moyennant une mention de l'auteur (SPW). Ne peut être vendu.

Editeur responsable : Etienne Willame, directeur général, Service public de Wallonie -
Mobilité et Infrastructures, Boulevard du Nord 8, 5000 Namur

Dépôt légal : D/2020/11802/45